



SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME - GRAND LITTORAL PICARD

*Réunion du comité syndical
du 29 mai 2009*

Réunion du comité syndical du 29 mai 2009

Le comité syndical s'est réuni le 29 mai 2009 à la Salle Municipale – Chaussée de Rouvroy à Abbeville, sous la présidence de Monsieur Philippe ARCILLON.

ASSISTAIENT A CETTE REUNION :

Membres titulaires

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Philippe ARCILLON
- Monsieur Jean-Claude BUISINE
- Monsieur Christian MANABLE
- Monsieur Pascal DEMARTHE
- Monsieur Gilbert MATHON
- Monsieur Thierry VANSEVENANT
- Monsieur Nicolas LOTTIN

Représentants des Communes

- Monsieur Michel BOUTIN
- Monsieur Yves MASSET
- Monsieur Jean-Louis WADOUX
- Monsieur Pierre HORVILLE
- Monsieur Jacky TISON
- Monsieur Jean-Claude MAISON
- Monsieur François BIZET
- Monsieur Marc VOLANT
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
- Monsieur Alain HENOCQUE

Membres suppléants :

Représentant du Département de la Somme

- Monsieur Claude JACOB

Représentant des Communes

- Monsieur Benoît FROMAGER
- Madame Geneviève DOMITILE
- Monsieur Christian DELOISON
- Monsieur René FICHAUX

Participaient également à cette réunion :

- Monsieur Jacques THIBAUT
- Monsieur Hugues de MALEISSYE-MELUN
- Monsieur Bruno DALLE
- Monsieur Thierry POTTIER
- Monsieur Dominique BERJOT
- Monsieur Dominique CASTELEYN
- Madame Maud BEREZIG
- Madame Aleth CREPIN
- Monsieur Pierre de LIMERVILLE
- Madame Valérie MONFLIER
- Monsieur Patrick TRIPLET
- Monsieur Hervé LEU
- Madame Angèle SONTA
- Monsieur Thierry BIZET

ABSENTS EXCUSES

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Francis LEC
- Madame Catherine QUIGNON – LE TYRANT
- Monsieur Jacques PECQUERY
- Monsieur Dominique PROYART
- Monsieur René LOGNON

Représentants des Communes

- Madame Marthe SUEUR
- Monsieur Jean-Marie MACHAT
- Monsieur Emmanuel MAQUET
- Monsieur Michel LETOCART
- Monsieur Bernard DUCROCQ
- Monsieur Jean GORRIEZ
- Monsieur Emile RIQUET
- Monsieur Yoland GEST

RELEVÉ DE DECISIONS

1- Réunion du bureau du 15 mai 2009

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de donner un avis favorable sur les délibérations qui ont été prises par le Bureau lors de la réunion du 15 mai 2009 au siège du syndicat mixte.

2 - Lieu du prochain comité syndical

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de fixer le lieu du prochain comité syndical du mois de juin 2009 à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abbeville.

3 - Modification du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à modifier le tableau des effectifs sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire auprès du Centre de Gestion de la Somme qui se réunira le 8 juin 2009.

4 - Fiches FRAPP 2009 – 2011 - Information

Après avoir pris connaissance des fiches FRAPP 2009 – 2011, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à déposer les fiches auprès du service demandeur, le Pays des Trois Vallées.

MILIEUX NATURELS

5 - Avenant au Contrat à Durée Indéterminée du Directeur de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur la modification de l'indice de rémunération à compter du 1^{er} juin 2009 et autorise le Président à signer l'avenant au contrat à intervenir.

AULT

6 - Le Moulinet – Organisation d'un feu d'artifice

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à signer la convention correspondante.

MERS LES BAINS

7 - Terrains La Galiote - Etude de faisabilité

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de prendre la maîtrise d'ouvrage de cette étude de faisabilité sur le terrain de la Galiote, situé en centre-ville et autorise le Président à rechercher les financements nécessaires ainsi qu'à lancer les consultations.

8 - Salon du livre

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à engager les dépenses relatives à cette manifestation.

DESTINATION BAIE DE SOMME

HOTEL RESTAURANT DU CAP HORNU

9 - Convention de mise à disposition au profit de la société « Baie de Somme Aventure »

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à signer la convention.

10 - Soirées Jazz

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer les conventions de prestations de service avec les groupes All of Swing, Trio Jeudi Bleu, Root Jazz.

JARDINS DE VALLOIRES

11 - Programme d'animations 2009

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes.

12 - Tarif préférentiel

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, ce tarif préférentiel.

PARC DU MARQUENTERRE

13 - Traitement et recyclage de corps gras d'origine animale et végétale : convention avec la société MJR Négoce Graisse

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à signer la convention.

INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

14 - Poursuite des mesures agro-environnementales sur le territoire estuaire et littoral picards

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur le renouvellement de la candidature du syndicat mixte comme opérateur de la MAET en 2010 et autorise le Président à solliciter les financements Etat/Europe ainsi qu'à signer la convention correspondante afin de financer le poste de l'animateur.

DESTINATION BAIE DE SOMME

AIRE AUTOROUTIERE DE LA BAIE DE SOMME

15 - Contrat à Durée Indéterminée d'un technicien polyvalent pour le fonctionnement de l'équipe mobile

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer un Contrat à Durée Indéterminée à compter du 1^{er} juillet 2009.

HOTEL RESTAURANT DU CAP HORNU -

16 - Marché de travaux de transformation des gîtes et des collectifs en chambres d'hôtel - SAS Paroïelle électricité – référé précontractuel

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité, d'autoriser son Président à mandater les dépenses correspondant aux frais d'avocats.

RAPPORTS D'INFORMATION

- Syndicat Mixte / Destination Baie de Somme - Budget Primitif 2009 – virement de crédits

- Marchés passés sans formalités préalables pour le mois de Mai 2009